

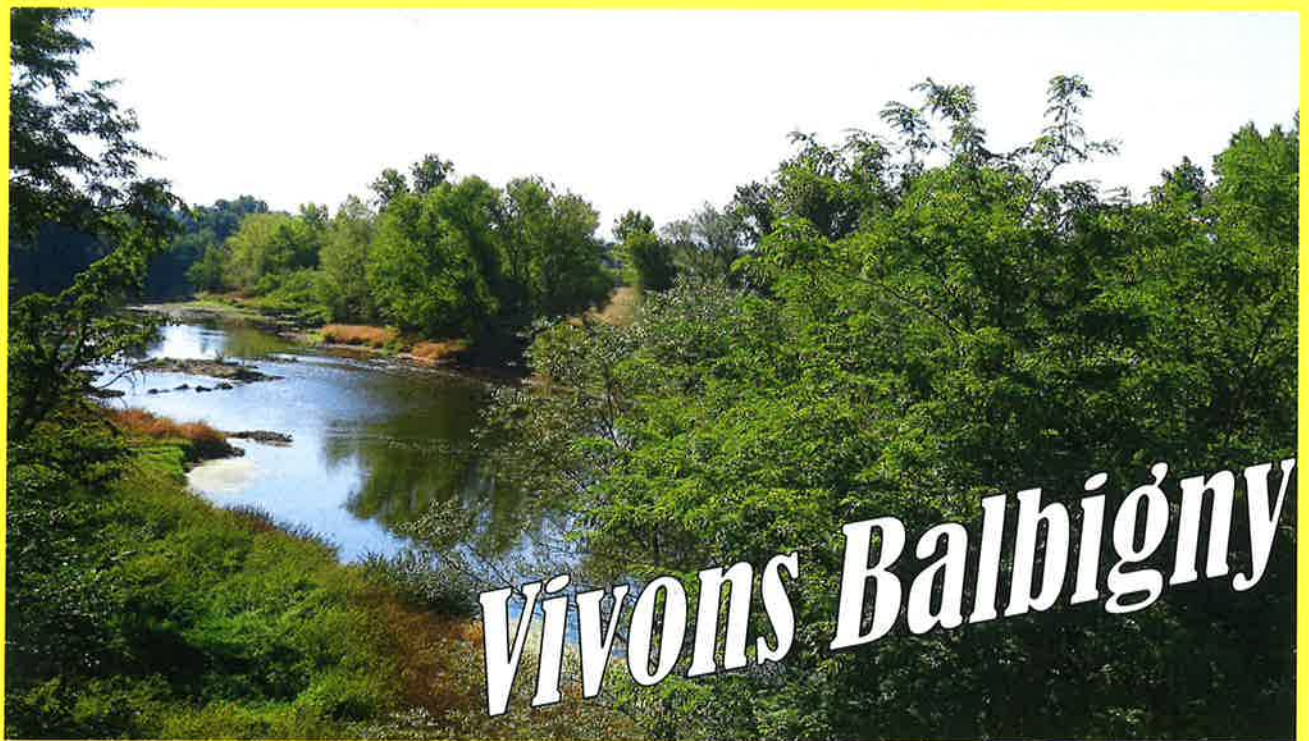
# Bulletin Municipal



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Janvier 2023



Vivons Balbigny



*Cérémonie des Vœux  
le 13 Janvier 2023  
à 19h30  
Salle Paul Cabourg*

Scannez le QR code pour  
visionner les messages du  
Conseil Municipal des  
Enfants



# Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Par le biais de ce bulletin municipal, je souhaite vous faire part du travail réalisé par la municipalité pour poursuivre le développement de Balbigny en rendant notre commune la plus attractive possible où il fait bon vivre.

Je mesure d'ailleurs auprès des élus que je côtoie dans le cadre de mes fonctions combien l'image et le positionnement de notre village sont enviés et se sont améliorés au fil du temps.

Après deux années très difficiles liées au Covid, nous venons de vivre une année particulièrement chaude et sèche, signes du dérèglement climatique en cours. De plus la guerre en Ukraine a de nombreux impacts sur notre quotidien – Inflation, pouvoir d'achat, coût des énergies etc.

Autant d'éléments perturbateurs auxquels nous devons collectivement faire face et qui guident nos choix et nos actions municipales. Un des axes forts cette année est notre implication environnementale, sur laquelle nous consacrons une part importante au sein de ce bulletin.

L'année 2022 aura porté ses fruits en matière de modernisation et de développement de la commune. En effet, le monde associatif a relancé ses activités, notre commune et le territoire de la CCFE sont considérés comme les plus attractifs de la Loire en nombre de créations d'emplois. L'acquisition des bâtiments détruits lors de l'incendie du carrefour plus les locaux attenants (ex établissement Rolland) ont été validés par la commune.

Les travaux de la maison de santé ont trouvé leur rythme de croisière après les impondérables liés aux travaux de nuit imposés par SNCF. Quant aux travaux de la station de traitement de l'eau, ils ont débuté, ce qui nous permettra d'être au premier rang sur la qualité de l'eau distribuée. De plus, cela nous permettra d'accueillir la société Hugotag avec la création à court terme de 60 emplois. Le commerce et l'artisanat de proximité se portent dans l'ensemble très bien avec l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux commerçants et artisans, je leur souhaite la bienvenue. Le monde agricole, acteur indispensable pour continuer à nourrir les populations et entretenir la nature a beaucoup souffert de la sécheresse. Ces périodes chaudes et sèches poussent les agriculteurs à travailler différemment les obligeant à s'adapter à de nouvelles méthodes. Nous avons la chance d'avoir sur la commune une communauté paysanne jeune, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre de nouvelles pratiques avec dynamisme.

Les forces vives de la commune, gendarmerie, pompiers, corps enseignant, professions médicales vous accompagnent et vous protègent tout au long de l'année, un grand merci à eux. Je vais continuer cet édito en évoquant l'excellente collaboration que nous avons avec la communauté de communes (CCFE) sur les différents sujets à traiter. En effet, grâce à la labellisation petite ville de demain, soutenue par la CCFE, nous avons pu bénéficier d'importantes aides sur les fonds friches 120 000€ de l'État, nous allons bénéficier de 150 000€ de la CCFE dans le cadre de l'opération cœur de bourg.

Nous allons également percevoir 200 000 € pour la station de traitement de l'eau dans le cadre du développement économique et de 100 000€ pour la maison de santé. A cela, nous pouvons ajouter la participation au poste de chargé de mission petites villes de demain (PVD) et du manager de commerce ainsi que le financement des différentes études liées à cette labellisation. Nous avons également vu ouvrir la Maison France Services, outil d'accompagnement indispensable pour les démarches administratives de nos concitoyens ayant un besoin de renseignements.

La CCFE, aide le commerce de proximité en complément des attributions de la région et à celles de la commune. Enfin, un partenariat entre la CCFE et le Roannais agglomération a permis de relancer le projet ECOPARC sous la bienveillance des services de l'État. Le dossier est un des rares maintenu au contrat plan Etat Région, dans le cadre de l'axe stratégique n°1 : inscription au Schéma Régional De Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation ( 2022-2027)

Les études environnementales se termineront au printemps.

Malgré les contraintes budgétaires sévères que connaîtront encore les communes en 2023, nous mettrons tout en œuvre pour que les évolutions nécessaires se poursuivent, sans augmenter les impôts locaux.

Je remercie sincèrement pour leur travail important les membres des commissions, dont des membres consultatifs très actifs.  
Je remercie également l'ensemble des Conseillers Municipaux pour leur engagement, leur travail intense et leur disponibilité.

Et je remercie, bien sûr, l'ensemble du personnel communal, avec à sa tête notre DGS Pascal Poinas, pour leur engagement et leur professionnalisme.

Enfin, je tiens à remercier tous les bénévoles des associations pour leur dévouement et qui, grâce à leur implication, animent et renforcent le lien social indispensable à notre démocratie.

Encore merci pour votre confiance et vos encouragements.  
C'est notre énergie.

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite à nouveau une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023** et je vous donne rendez-vous à la traditionnelle **CÉRÉMONIE DES VOEUX du Maire** qui aura lieu **salle Paul CABOURG vendredi 13 janvier à 19H30.**

*Votre Maire Gilles Dupin*



## Sommaire

Vie de la  
Municipalité  
page 4 à 7

Cadre de vie  
page 8 à 13

Nouveaux  
commerçants et  
artisans :  
page 14 et 15

Culture et  
tourisme  
page 16 et 17

Vie associative  
page 18 et 19

Vie scolaire  
page 20 et 21

Travaux  
page 22

Finance  
page 23

CCFE  
page 24 à 26

Expression libre et  
Solidarité  
page 27

Informations  
Pratiques  
page 28 et 29

Vie de la  
commune  
page 30

Etat Civil  
page 31





Félicitations à la **Ferme du Tilleul** à Balbigny qui vient d'être labélisée « Accueil Vélo » à proximité de la Véloire !  
Pour découvrir les chambres d'hôtes et prestations de ce site, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet :  
<https://www.lafermedutilleul-bio.fr/>



Joëlle LYONNET

**Concert de MVB Production « Ces chansons là... »**



Encore **MERCI** et **FÉLICITATIONS** à Maé et Valentin qui nous ont fait voyager des années 1950 à 2000. Salle pleine et conquise !

*Elles ont fêté leurs 100 ans*



La Municipalité a organisé un **Marché de Noël** Place de la Libération. De nombreux stands étaient présents, ainsi que les étudiants de l'école d'architecture et l'association MVB Production. L'Association du **Sou des Écoles** a tenu un stand avec les travaux manuels des enfants de l'école.



Mme CHAPEY accompagnée de Mme DUFOUR 1ère Adjointe



Mme MARION accompagnée de ses enfants

## Cette année...



## Zoom chez Les Sapeurs-Pompiers

Rencontre avec le Chef de Centre le Lieutenant **Christophe SERVAULT**  
L'effectif est de 32 Sapeurs-Pompiers bénévoles dont 2 infirmières. Le nombre d'interventions est de 654 (au 21 Octobre 2022). 80% de ces interventions sont des secours à la personne.

## Et chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers



Formation des JSP 4ème année

Remise de diplômes à la Préfecture pour les JSP et distinctions pour leurs formateurs



Les JSP ont participé au Cross départemental à Andrézieux-Bouthéon

**Erwin LYONNET**  
est le nouveau Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers



## Gendarmerie, un nouveau Major

Depuis le 1er mars le major **David CHAMBOSSE** a pris le commandement des brigades de Balbigny et Saint-Symphorien-de-Lay. Le major Chambosse arrive de la brigade de Charlieu où il a passé 8 ans. Une de ses priorités sera d'établir des contacts de partenariat avec la population et les élus locaux. 19 gendarmes seront sous ses ordres.

Nous lui souhaitons une bonne intégration à la vie balbignoise

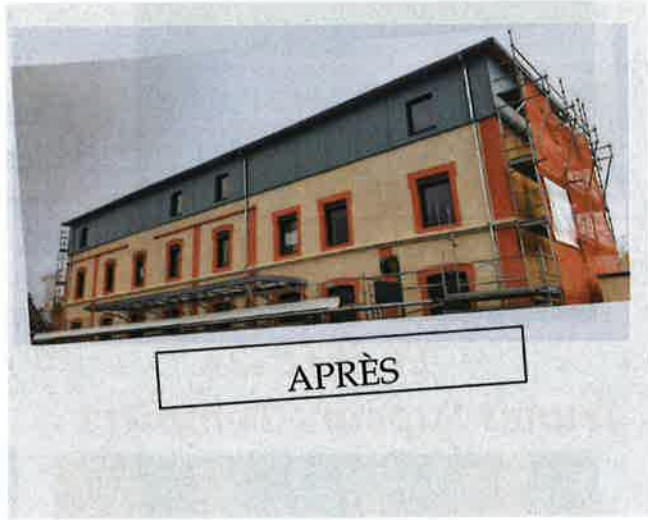


Christine TRIOMPHE



Page 5

# Maison de Santé



Réunion de nuit

Montage de l'échafaudage

Préparation rehaussement



Pose de la rehausse

Début de la charpente

Charpente terminée



Intérieur

Visite chantier  
filière bois

Visite des  
professionnels de santé



Les professionnels de santé vous accueilleront à partir de  
**fin Mars 2023**

### *Fête des lumières*

Le 8 Décembre dernier, la Municipalité a organisé la Fête des Lumières avec les Associations Balbignaises. Soupe aux choux, vin chaud, crêpes et produits artisanaux étaient au rendez-vous. Les enfants ont pu remettre au Père Noël leurs dessins et ont reçu un cadeau.



Scannez le QR code  
pour visionner  
l'événement

## Présence du Président du Département



Le Président du Département, **Georges ZIEGLER**, a rencontré Gilles DUPIN et la direction de l'entreprise OSSABOIS.

Une visite de l'entreprise a eu lieu. Monsieur le Maire a remercié le Président ZIEGLER pour les travaux financés - entrée nord - et les subventions - rue du port accordées à la Commune par le Département

## Visite de la Sénatrice Cécile CUKIERMAN

Monsieur le Maire et ses Adjoints ont reçu Madame la Sénatrice. Un point sur les dossiers a été fait.



## Remise des prix du Fleurissement Départemental

La commune de Balbigny a accueilli la remise des prix du Fleurissement Départemental 2021 à la salle Paul Cabourg.

Les particuliers ont été récompensés :

Félicitations à **Claudette VASSOILLE** et **Raymond DIMIER**



**Véronique CHAVEROT** Vice-présidente du Département en charge de l'attractivité, a récompensé la commune de Balbigny



**Jonathan CHERBLANC** Responsable espaces verts,  
**Mme DUFOUR** 1ère Adjointe et **Mme DURON**  
Conseillère Déléguée



## *Fleurissement des Montagnes du Matin : la Commune se classe première !*



**Félicitations** à toute l'équipe **des services techniques** qui a obtenu la meilleure note -17,97- au concours du fleurissement des Montagnes du Matin dans la catégorie "communes de plus de 1100 habitants".



Vous l'avez sans doute remarqué, les agents ont élaboré un décor fleuri sur le thème de «l'école» un peu partout sur la Commune.



### *Abri à vélos opérationnel*

Mise en place d'un abri à vélos avec un chargeur électrique Place Libération



## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La crise énergétique qui nous frappe aujourd'hui aura aussi un impact sur notre commune. Si pour les particuliers l'État a mis en place un bouclier pour limiter l'augmentation de l'électricité, rien n'est prévu pour les collectivités et les professionnels. Le marché est tellement fou en ce moment qu'il est impossible de savoir combien nous payerons nos énergies demain. Certaines communes ont vu le prix de l'électricité bondir de 70€ à 1 600€ le MWh.

Pour BALBIGNY, vos élus avaient fait il y a déjà très longtemps le choix d'adhérer aux groupements d'achat proposés par le **Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire (SIEL)**. Si grâce à ces marchés le prix de notre électricité, comme de notre gaz, ont peu augmenté en 2022, il n'en sera pas de même en 2023. Les dernières estimations vont de + 35 à + 75% pour l'électricité.

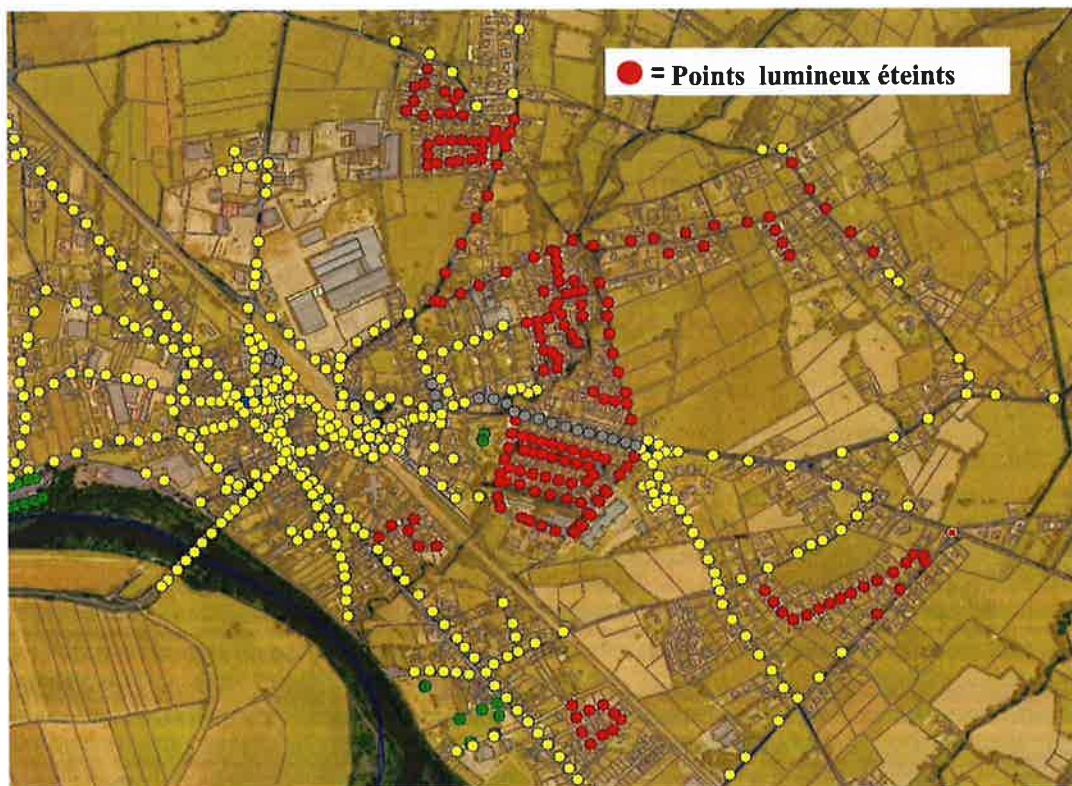
Nous avons, bien entendu, mis en place les mesures préconisées par nos dirigeants dans tous les bâtiments communaux et nous avons aussi (comme beaucoup de nos communes voisines) prévu d'éteindre une partie de notre éclairage public (177 lampadaires éteints sur 700 que compte notre commune).

### **Pourquoi ne pas éteindre complètement la commune tout de suite ?**

Parce que notre système de gestion de l'éclairage public est complexe et vieillissant. Les travaux, réalisés ces dernières années sur l'éclairage, nous ont permis de rénover certaines armoires de commandes et donc d'éteindre certains quartiers. Pour 2023, nous avons demandé au SIEL (gestionnaire de notre éclairage) de nous faire un devis pour accroître au maximum les zones éteintes.

Le conseil municipal, lors de la séance du 29 novembre, a voté une motion proposée par l'association des maires de la Loire proposant des alternatives pour absorber les conséquences financières de la crise économique pour les collectivités. Cette motion sera transmise au gouvernement dans les semaines qui viennent.

*Christophe LAMURE*



## L'ENERGIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2022 a mis devant nos yeux les effets du dérèglement climatique.

Incendies, canicules, inondations, tempêtes. Là où nos sociétés occidentales parlent d'adaptation, certains pays parlent de survie.

L'augmentation du coût de l'énergie nous fait réfléchir différemment et nous contraint tous à plus de sobriété.

Ces données vont accélérer la transition énergétique et probablement l'adaptation de nos comportements envers l'environnement.

Nous intégrerons encore plus et ajusterons nos choix à venir selon ces enjeux. Nous prendrons toutes les décisions nécessaires et serons sans doute amenés à anticiper certaines actions qui étaient planifiées : changement de chaudières, isolation, plantations d'arbres, gestion des éclairages, télégestion...

Nous voulons, à notre niveau, nous montrer exemplaire et leader dans ce domaine.

*Jérôme BOULOGNE*

## STATION DE TRAITEMENT DE L'EAU CHASSAGNY

**Monsieur le Maire, pouvez-vous nous expliquer pourquoi la commune fait un tel investissement ?**

Effectivement, afin de répondre aux exigences des services de l'Etat, la municipalité de Monsieur BOURRAT, a lancé, en 2006, des études de recherche d'une deuxième ressource en eau. Ces études ont été concluantes avec la découverte à partir de 68m de profond d'une source pouvant fournir 24 m<sup>3</sup>/heure, totalement indépendante de nos trois puits actuels de 15m de profondeur. En 2014, nous avons décidé avec la municipalité de lancer la procédure de déclaration d'utilité publique, afin de délimiter le périmètre de protection et ainsi de pouvoir rendre ce forage opérationnel. Cette procédure fût relativement longue. En effet, l'arrêté de Monsieur le Préfet a été signé en janvier 2019. A partir de cette signature, nous avons pour obligation de lancer les études, pour la réalisation de cette unité de traitement, au plus tard un an après. En février 2020, le bureau d'étude Artélia a été choisi, avec comme objectif de nous proposer une usine pouvant, non seulement traiter l'eau du forage profond mais également d'agir sur la qualité de l'eau de nos puits (élimination des résidus de pesticides, rendre l'eau moins agressive...).

Le 3 mai 2022 le conseil municipal valide le choix des entreprises retenues, avec la signature des marchés. Les travaux ont débuté en novembre 2022 avec comme objectif une mise en route en octobre 2023. Le montant des travaux est 2 331 290 € pour la construction avec 750 000 € d'aides

et de subventions. En tant qu'élus, nous avons des responsabilités avec une obligation de sécuriser, de prévoir, de veiller à ce que notre commune ne soit pas en pénurie d'eau mais également de permettre le développement et la modernisation de la commune. La commune a créé une interconnexion avec le réseau d'alimentation d'eau potable du SIE-MLY, mettant à l'abris l'ensemble de la population d'une coupure générale en cas d'incident sur le propre réseau de balbigny.



*Gilles DUPIN*



## COLLECTE DES DÉCHETS

2023 sera une année pleine de nouveautés comme nous l'a annoncé la Communauté de Commune de Forez-Est (CCFE).

- Tout d'abord une nouvelle grille tarifaire qui sera défavorable pour les communes de l'ex-Communauté de Commune de Balbigny car elle marque la fin (provisoire) de la redevance incitative. Désormais, tous les foyers et professionnels de la CCFE sont soumis à la même tarification. L'erreur à ne pas commettre est d'arrêter de faire le tri de nos déchets, **moins nous trions plus notre redevance sera élevée**. En effet l'équation est simple, le budget de la collecte des déchets doit être équilibré.

$$\text{Revenus (redevances + revente des déchets triés)} = \text{Dépenses (Frais de gestion + coût de collecte)}$$

- Ensuite l'évolution des consignes de tri. Nous pouvons maintenant mettre presque tous les emballages au recyclage. Si vous avez un doute (tri ou ordures ménagères), vous pouvez consulter le guide distribué par la CCFE ou le site de « CITEO » ou télécharger leur application « Guide de tri CITEO ».
- Et enfin sur le dernier trimestre 2023, l'installation d'un nouveau type de bac pour la collecte de bio déchets pour ceux qui ne peuvent pas installer chez eux un composteur.

Sur le précédent bulletin, nous vous avons annoncé l'enfouissement de certains points d'apport volontaire (PAV). Nous avons appris plus tard que la CCFE (qui finance l'enfouissement) avait à l'étude un changement de mode de collecte des déchets recyclables sur notre commune. Ce projet est donc pour l'instant mis en attente.



Christophe LAMURE

## LA TÉLÉGESTION

Comme nous l'annoncions sur le bulletin municipal précédent, les travaux pour installer un système de télégestion à la salle Paul Cabourg ont été réalisés. Cela nous permet désormais de piloter à la fois la programmation du chauffage et des éclairages. Nous prévoyons d'y adjoindre dans le futur le contrôle d'accès. D'autres salles seront également équipées.

## Mme VERPY, Adjointe en charge du commerce :

Comme nous l'avions annoncé l'année dernière, notre Manager de Commerce est arrivée cet été. **Laetitia JEANPIERRE** est salariée de la Communauté de Communes Forez Est et partage son temps de travail avec d'autres communes. Elle assure des permanences sur la commune (diffusions de dates via le blog !). Parallèlement, une première étude a été réalisée auprès des commerçants de centre-ville ayant une vitrine commerciale au mois de mai 2022. Une autre étude aura lieu en 2023 afin de consolider ces résultats et de pouvoir aider les élus dans leurs prises de décisions. Quelques résultats partagés avec vous :

- L'offre commerciale est variée, adaptée et satisfaisante pour la taille de la commune.
- La distance entre les commerces est faible, il est facile à partir d'une place de parking de se rendre dans tous les commerces à pied en moins de 5 minutes.
- Petit bémol, les commerces étant répartis sur plusieurs pôles géographiques, il n'y a pas une vraie centralité commerçante.
- Un flux routier important qui gêne la circulation piétonne des clients dans le centre bourg.
- Des commerces vacants éparpillés donnant une impression d'une vacance forte dans le paysage urbain.
- L'espace public est peu investi par les commerces : manque de terrasses et d'espaces d'animation.

Le moral des commerçants est bon, ils sont confiants et ils sont nombreux à avoir des projets : travaux, agrandissement, succession...

En attendant les résultats définitifs de la seconde étude, la municipalité continue de soutenir ses commerçants et artisans.

Laetitia JEANPIERRE et  
Prescilla CRAVOTTA - chargée de  
projet « Petites Villes de Demain »

*Evelyne VERPY*



Un point sur le dispositif entre élus et artisans-commerçants en octobre dernier



## Soirées Estivales



BALBIGNY



## Changement chez les Commerçants

### J-C RENOÏ



Depuis le 1er Janvier, pour tous travaux de peinture, décoration plâtre, revêtement de sols...



## LE LÉANDRO

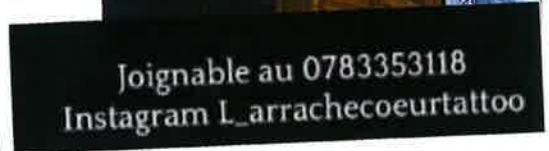


Le restaurant-pizzeria "le Léandro" a ouvert ses portes au 6 rue du huit mai



## L'ARRACHÉ-COEUR

Depuis mi-mars un nouveau salon de tatouage a ouvert 3 rue du onze novembre



## GALACTIQUE PIZZA



Situé 8 rue de Saint-Étienne . A emporter ou sur place



## Au marché, la Ferme Félineoise

Betty et Grégory DUTEL viennent de reprendre la ferme Félineoise

### La Ferme Félineoise

"Le naturel au quotidien"  
Fromage de vache et de chèvre au lait cru



Betty & Grégory DUTEL  
EARL La Ferme Félineoise  
Chassenay - 42122 Saint-Marcel-de-Fellnes  
06 37 02 67 46

## LA BARATTE

Céline a ouvert son magasin de fromage (plus de 80 variétés)-crèmerie-vins-épicerie fine-corbeille "cadeaux"



Horaires d'ouverture  
Lundi et Mardi  
7h30 - 12h15  
Jeudi et Vendredi  
7h30 - 19h00  
Samedi  
7h30 - 12h15  
Mercredi et Dimanche  
fermé

## Amandine BADOR— Orthoptiste

**Amandine BADOR**

Accompagnement des personnes  
lors des passages de vie difficiles  
Soins énergétiques et Formations  
Bol tibétain  
Coupure de feu

73 Bis Rue de la République  
42510 Balbigny Tél: 04 77 26 77 59

Four Humains et Animaux  
Membre de la Fédération de Reiki Usui



## T.P GUEPES

Depuis 2 ans, Thibault de l'entreprise T. P. Guêpes est à votre service pour la destruction de nids de guêpes, frelons, etc...



### T.P. GUÊPES

Entreprise spécialisée dans la destruction de nids d'hyménoptères : guêpes, frelons (asiatiques, européens).

Intervention rapide  
Professionnel qualifié  
Accès difficiles et grandes hauteurs

Intervention dans les départements 42 et 69.

06.59.25.36.41  
contact.tpguepes@gmail.com

## AU MARCHÉ PROVENCAL



Depuis début août, Alexandre Jullien est le nouveau propriétaire du magasin de fruits et légumes, poissonnerie.

## MOULIN A VENT

EARL du Moulin à Vent - Balbigny

## VENTE À LA FERME

VIANDE AUBRAC & VOLAILLES FERMIERES

Viande de qualité

Alix : 07 82 99 45 64

Loïc : 07 67 27 70 41

— earlgardette@gmail.com —  
— macommande.moulinavent@gmail.com —

## Auto-Entrepreneurs

Michèle  
**CHOLLIER**  
- Relation  
d'aide-  
Relaxation-  
Sophrologie



### Isabelle Vernay

300, rue de Thuinon - 42510 BALBIGNY



Tel : 06 32 39 89 53  
Isabelle1607@hotmail.fr  
FB isadestock

**ISA  
DESTOCK**

### Horaires :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9 h à 19 h

Samedis - Dimanches  
et Vacances scolaires : sur Rendez-vous

Alix et Loïc Gardette ont créé l'EARL du Moulin à Vent... Ils sont éleveurs de vaches "Aubrac", de poulets de chair et de dindes...



## CONCERT SUR LE SITE DE LA GRANDE USINE - GROUPE O-



Premier concert avec Junkyard Crew, fanfare intemporelle, organisé dans les locaux du groupe O en partenariat avec le château du Rozier, la commune et la CCFE. L'association des Anciens de la Grande Usine avait préparé une exposition sur l'histoire du site.

## CONCERT EXCEPTIONNEL

Concert de l'Orchestre d'Harmonie des Anciens et Amis de la Musique du 99 sous la direction de **Roland GREVOZ** et de **Pascal CHARTON**. Ce concert était organisé par le *Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Balbigny -GHAB*



## Livre de *Yves MONTMARTIN*

**Yves MONTMARTIN** a dédié son nouveau roman "Brindille" à la Médiathèque





## Spectacle « tu parles d'un 9 » pour les enfants



La Médiathèque proposait un spectacle gratuit pour les enfants à partir de 3 ans. Spectacle cofinancé par la commune et le département de la Loire. Suivi d'un goûter offert par la municipalité et servi par les membres de la commission culture et des bénévoles...

## Expositions à la Médiathèque

Deux expositions : « Les Rambertes » et « La vie des abeilles »



Plusieurs classes du groupe scolaire "Les Rambertes" et de l'école St-Joseph sont allés visiter ces expositions et ont écouté avec beaucoup d'attention les intervenants.





Après une année blanche en 2020 et une année 2021 en demi-teinte, la vie associative reprend des couleurs.

Le Forum des Associations du 3 septembre a été une réussite et un temps fort de la vie associative communale avec la présence de 21 associations.

C'est très encourageant pour l'avenir et après une décreue importante des effectifs, la courbe est inversée et chacune enregistre de nouveaux adhérents surtout parmi les jeunes.

Un problème récurrent demeure, l'investissement des bénévoles car sans eux cela ne peut pas fonctionner alors que si chacun donne un peu de son temps l'animation est plus facile.

Devenez **des acteurs** et pas seulement des consommateurs !

La Municipalité a donné des signes forts après l'attribution de nombreuses subventions, elle a par ailleurs soutenue les associations les plus en difficultés, des subventions exceptionnelles ont été accordées.

Nous restons confiants en l'avenir et avec la contribution du plus grand nombre, la vie associative a de beaux jours devant elle et jouera pleinement son rôle de moteur du vivre ensemble.

René PADET

## EMMAÛS

Depuis le 1er Janvier 2023, le dépôt d'Emmaüs est situé au 7 rue des Jardins.

Permanences les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h à 11h30 .

Pour plus de renseignements : 04 77 28 11 68

## Fête patronale du mois d'Aout du Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes a organisé la Fête Patronale début Août sur le thème de la FERIA.

Pendant 3 jours, des animations ont été proposées (Brocante, défilé, jeux, repas, barbecue, karaoké etc...)

L'écho musical a animé l'apéritif offert par la Municipalité.



## Du côté des Écoles

Les travaux d'étanchéité du toit de la maternelle « les petites Rambertes », subventionnés par le SIEL et le Conseil Départemental, ont été réalisés.



Les agents des services techniques ont posé une barrière bois dans la cour...

## TRAVAUX



La salle des enseignants a été rénovée ainsi qu'une salle de classe



## DÉPART A LA RETRAITE

Marc  
PONCET



Depuis 28 ans à l'école « Les Rambertes », de nombreux parents et élèves ont croisé son chemin.

Bonne retraite !

## LE BANC DES COPAINS INSTALLÉ



L'école est un milieu complexe, certains élèves attendent que leurs camarades les intègrent à leurs jeux, d'autres restent dans leurs coins, seuls, vivant mal ces moments...



## SEMAINE DU GOÛT

LA  
SEMAINE  
DU  
GOÛT®  
2022

Cette année la semaine du goût est organisée du lundi 10 au vendredi 14 octobre...

Le chef Hervé et son équipe ont préparé des plats de la région Auvergne/Rhône-Alpes.



L'équipe de la Cantine



Adeline a fait participer les enfants de la garderie en leur demandant un dessin sur le Département du Jour.

Salade composée avec fourme de Montbrison, œufs et carottes râpées



Canard à la duchambais et carottes vichy

Remise des cartes gratuites pour les CE1 et les CM2 du groupe scolaire "Les Rambertes" et de l'école privée "Saint-Joseph".

Christine Triomphe, Adjointe à la Culture remerciait les parents et les enseignants présents et excusait Gilles Dupin, Maire et Françoise Dufour, première adjointe, et rappelait que depuis 2015 la Municipalité en concertation avec Catherine Lambert, agent du patrimoine offrait une "carte médiathèque" à chaque élève de CE1 et cette année également aux CM2 scolarisés dans une école de Balbigny

## REMISE DES CARTES GRATUITES A LA MEDIATHEQUE



*BOULLODROME*



**AVANT**



Mise en place d'un nouvel éclairage

**APRÈS**



et d'une rampe d'accès

*LE PONT COLLET*



*RAMPE ACCÈS  
CONCILLON*

*AUTRES  
TRAVAUX*



La démolition de la barre des HLM est terminée. La construction de pavillons individuels commencera bientôt

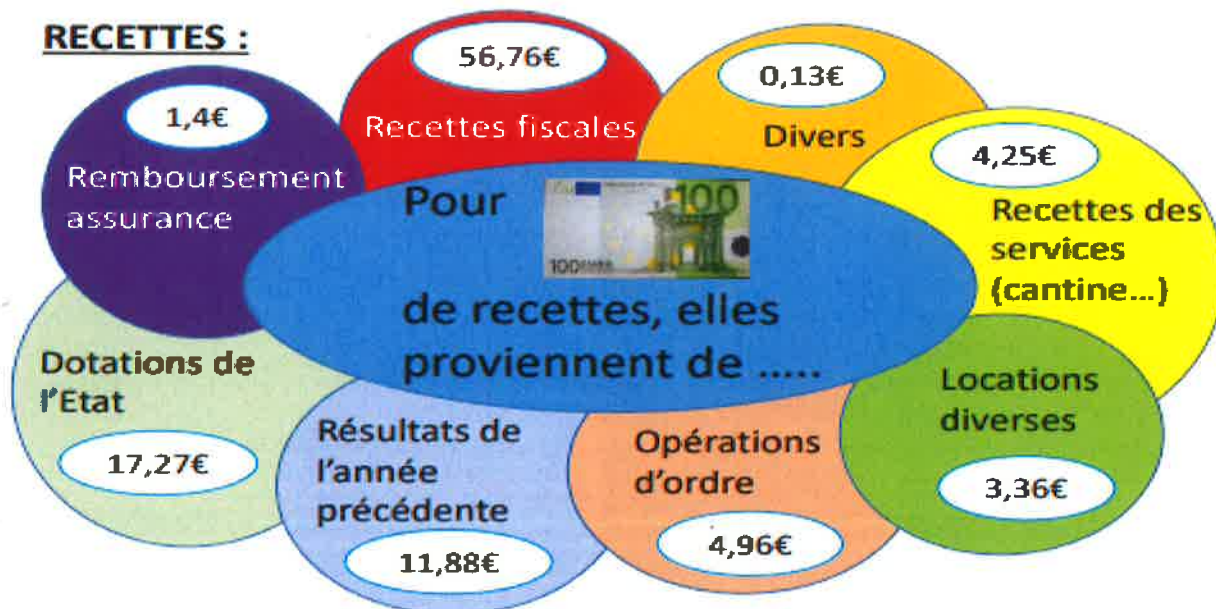


# Un budget 2022 réaliste

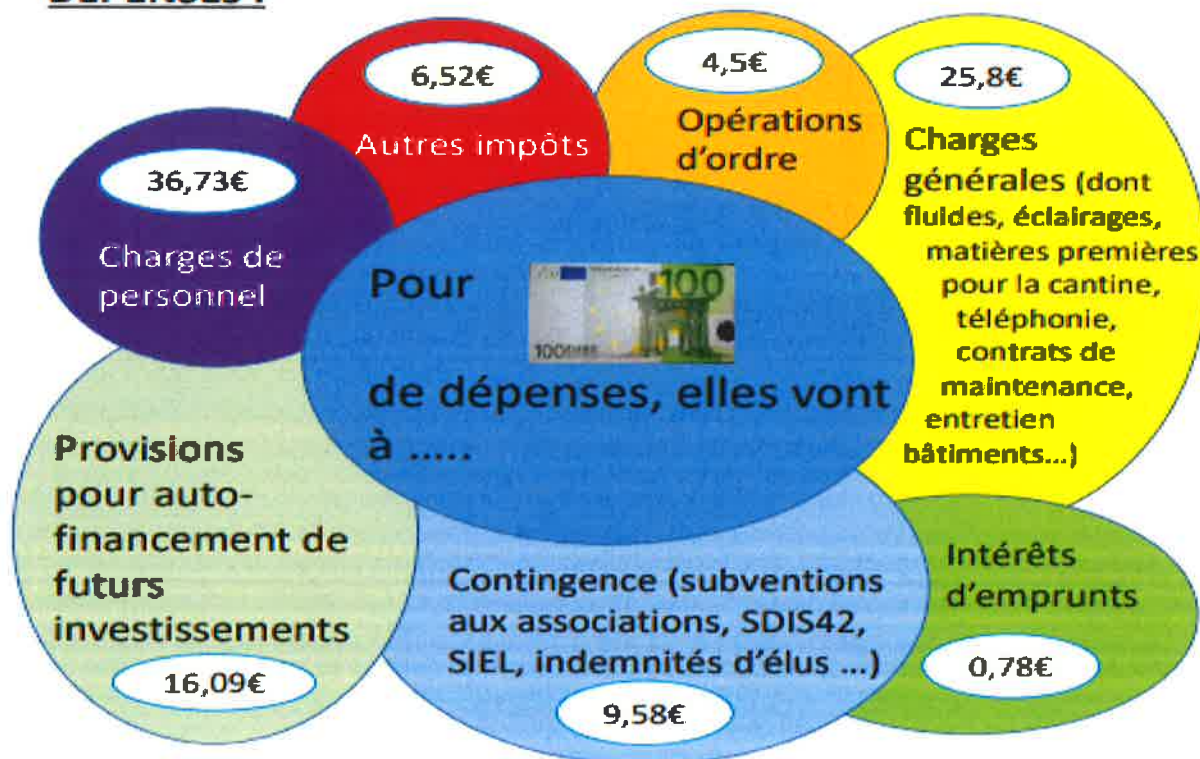
Trouvez ci-dessous les répartitions du budget de fonctionnement :

| BUDGETS :        |             |
|------------------|-------------|
| Fonctionnement : | 2 858 828 € |
| Investissement : | 4 597 808 € |

## RECETTES :



## DÉPENSES :





France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

► France Services à Balbigny

7 place de la libération, 42510 Balbigny

Téléphone : 04 77 06 03 05 / Courriel : fs.balbigny@forez-est.fr

SEMAINE A (semaines impaires)

- Lundi 9h - 16h
- Jeudi 9h - 16h30

SERVICE  
GRATUIT

SEMAINE B (semaines paires)

- Lundi 9h - 16h
- Mercredi 9h - 12h / 13h30 - 16h30
- Jeudi 9h - 16h30



Mr Florent BROT et Sandra CHIRAT

## Aire de covoiturage

Située à la Moissonnière, l'aire est ouverte depuis le 28 Novembre.



## Les services du quotidien à côté de chez vous

Le +

Nous pouvons vous aider gratuitement pour effectuer vos démarches :

- DGFIP  
Déclaration, taux, avis d'impôt
- CPAM  
Attestations, Complémentaire santé solidaire, remboursements
- CARSAT  
Simulations, demandes de retraite, paiements
- MSA  
Santé, retraite, RSA
- CAF  
Logement, enfants, séparation, handicap
- ANTS  
Cartes d'identité, permis de conduire, cartes grises
- POLE EMPLOI  
Actualisation, recherche d'emploi, relevés de paiement
- POINT JUSTICE  
Orientation, formulaires
- LA POSTE  
Création boîte mail

### L'accès au numérique

Les espaces France Services permettent gratuitement :

► Un accès à du matériel informatique

► Un accès à des ateliers sur l'informatique

Renseignez-vous !

NB : des agents France Services formés vous accompagnent mais les partenaires ci-dessus ne sont pas présents dans les locaux.

Renseignements : [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)



## DEMATERIALIZATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme

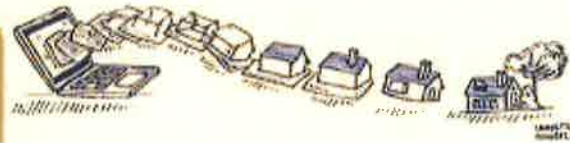
Vous disposez désormais de deux possibilités pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la Communauté de communes de Forez-Est

En mairie  
En version papier



En ligne, en version dématérialisée, via « E-permis »

[www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr)



Bénéficiez de nombreux avantages !!



Simple

Je dépose ma demande en quelques clics



Rapide

Je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie



Anti-gaspi

Plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires



Accessible

Le portail est ouvert 24h/24 et 7j/7



Pratique

Je suis la progression de ma demande en ligne



Sécurisé

Mon compte est personnel et confidentiel

### Comment faire pour utiliser la plateforme « E-permis » ?

- identifiez-vous soit en utilisant vos identifiants « France Connect », soit en créant un compte directement sur la plateforme.
- Créer votre dossier en choisissant le type de demande (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) et laissez-vous guider.
- Déposez votre dossier (*vous pouvez également sauvegarder votre demande et la déposer plus tard*)

### Après le dépôt sur « E-permis », que se passe-t-il ?

- Un accusé d'enregistrement électronique (AEE) vous est envoyé par mail (il constitue la preuve de votre dépôt et fait démarrer le délai d'instruction légal)
- Un accusé de réception électronique (ARE) vous est envoyé par mail dans un délai de 10 jours maximum à compter de l'AEE
- Ensuite l'instruction se déroule de la même manière que pour un dossier déposé en papier



**Les 48h de la création textile :  
une 4ème édition exceptionnelle !**

La 4e édition des 48h de la création textile a eu lieu du 31 mars au 3 avril 2022 à Bussières, Montchal et Panissières. Un défilé-spectacle d'une grande qualité nous a été offert par Stéphane V Couture : un voyage magique sur une route de la soie ré-inventée. Plus d'une trentaine de costumes de scène exceptionnels, pour mettre en lumière les étoffes haut de gamme fabriquées dans la région. Il était suivi par la présentation des tenues du concours et la remise des prix le dimanche.



**Nous vous donnons d'ores et déjà  
rdv pour la 5ème  
édition du 7 au  
10 novembre  
2024 !**



**Rénov'action 42**

Des permanences ont lieu le 2ème mardi de chaque mois en Mairie. Il vous suffit de prendre rendez-vous au numéro indiqué



**Rénov'actions 42**  
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**04 77 41 41 25**

**Pensez au tri !**

**Déchèterie :**  
04-77-28-20-52

La Communauté de Communes de Forez-Est possède un réseau de 5 déchetteries situées : Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-St-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières. Les usagers de Forez-Est peuvent se rendre à la déchetterie de leur choix.  
**Lundi 14h-17h30 / du Mardi au Vendredi 08h30-12h et 14h-17h30 / Samedi 08h30-17h30 (sans interruption)**  
**Attention la déchèterie de Panissières est fermée les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin**



**COLLECTE 2023  
DES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES**

**COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**  
VOS EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES SONT À DÉPOSER EN MÉLANGE, EN VRAC ET SANS SAC PLASTIQUE DANS LES CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE RÉPARTIS SUR VOS COMMUNES. (VOIR PLAN AU DOS @PONTIS TR)

CONTACT SERVICE DÉCHETS > 04 77 28 29 38

**CARTONNETTES D'EMBALLAGE**  
briques alimentaires, boîtes et emballages

**TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES**  
bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons, pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène

**BOÎTES MÉTALLIQUES**  
conserves, barquettes, aérosols, boîtes de conserve

**TOUS LES PAPIERS**  
feuilles, journaux, enveloppes, magazines, prospectus, livres, cahiers

**ATTENTION :**  
Vous n'avez pas besoin de séparer vos emballages et vos papiers. Vous pouvez les déposer en mélange dans le même conteneur d'apport volontaire 24h/24.

**L'équipe « Balbignois, Ensemble 2020 » n'a pas souhaité s'exprimer**

### *Solidarité à l'Ukraine*



La municipalité a organisé un rassemblement en solidarité au peuple ukrainien devant la Mairie et à la statue de la République, place de Verdun.

### *Campagne des RESTOS du COEUR*

La campagne officielle des "Restos du Cœur" a commencé le vendredi 25 novembre... Les bénévoles des restos viendront toutes les semaines de 10h30 à 11h00 à la salle du Foyer ou si le temps le permet en extérieur. Le Président Départemental, Antoine GERACI donne quelques chiffres. Il y a 16 centres dans le département, 600 bénévoles, 10 000 personnes aidées... Sur le centre de NEULISE il y a environ 70 familles aidées sur les 5 communes.



### *ADHAMA : Ouverture d'un local commun*

Depuis le 13 Octobre 2022, des permanences sont ouvertes au local de Balbigny, 16 rue de la République, tous les jeudis de 14h à 19h ainsi que 2 mercredi sur 3 (affichage sur la porte), avec la présence d'un référent de l'Habitat Inclusif. Ce lieu de rencontre est accessible à TOUS par le biais d'une adhésion de 20 euros pour un an. Les adhérents peuvent venir quand ils le souhaitent lors des permanences autour d'un café, proposer et participer à des activités. L'idée étant de rompre l'isolement des personnes et d'inclure chacun dans son environnement de vie tout en s'appuyant sur ce lieu de rencontre.

Toutes les personnes qui ont des compétences ou des idées à partager sont les bienvenues !



Cécilia et Johan

# Informations Pratiques

## Procédure de reprise des concessions funéraires dans le Cimetière ST TAURIN

En novembre dernier, une procédure de reprise des concessions funéraires a débuté. Cette procédure durera un an. Une liste des concessions concernées est affichée en Mairie et aux entrées du Cimetière.

En Décembre 2023, la commune reprendra ces concessions abandonnées. **Si vous êtes ayants-droits ou que vous possédez des informations** sur celles-ci, merci de contacter la Mairie au **04-77-28-14-12** le lundi/mardi/jeudi/vendredi.

### Règle de bonne conduite

Arrêté n°2020-124  
d'OCTOBRE 2020

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, souffleur, tronçonneuses, perceuses, etc.. ne peuvent être effectués que :

- > les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- > Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- > Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Bientôt 16 ans ?

*Pensez au recensement !*

Il vous suffit de venir en Mairie muni de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile d'un de vos parents (facture d'eau, de téléphone, d'électricité ou derniers impôts). Il est important, pour les filles et garçons de 16 ans, d'être recensés pour permettre la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. De plus, l'attestation délivrée par la Mairie pourra être demandée lors d'examen scolaire ou même pour une inscription au permis de conduire.



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

### Horaire d'ouverture de la Mairie : 04-77-28-14-12

Lundi-Vendredi 08h à 12h / 13h à 17h

Mardi-Jeudi 08h à 12h (fermée l'après-midi)

Mercredi 08h à 12h / 13h30 à 17h30

### Médiathèque : 04-77-27-62-95

Le Mercredi de 14h à 17h, le Jeudi et Vendredi de 16h à 18h  
et le Samedi de 09h à 12h

### Cinéma : 04-77-28-19-47

[https://fr-fr.facebook.com/cinema.balbigny/  
espace-lumiere-balbigny.cine.allocine.fr](https://fr-fr.facebook.com/cinema.balbigny/espace-lumiere-balbigny.cine.allocine.fr)

### Gendarmerie : 17 ou 04-77-28-10-36

(Gendarmerie de Balbigny)

Vous pouvez contacter « police-secours » pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.

### Sapeurs-Pompiers : 18

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

### École maternelle public LES RAMBERTES :

04-77-28-11-65

### École primaire public LES RAMBERTES :

04-77-28-13-58

### École privée ST JOSEPH :

04-77-28-32-38

D'autres infos sont disponibles sur le site de la Mairie de Balbigny à l'adresse : <https://www.balbigny.fr/> ou sur [blog-balbigny.blogspot.com](https://blog-balbigny.blogspot.com)



## LOCATION DE SALLES

### Pour les particuliers

|  | 1 jour Habitant Balbigny | 1 jour Extérieur Balbigny | Forfait 2ème jours | CAUTION (salle + vidéoprojecteur, pas de prêt de micro) | location telecommande + vidéoprojecteur |
|--|--------------------------|---------------------------|--------------------|---|---|
| SALLE CONCILLON  | 200 €                    | 350 €                     | 80 €               | 500 €   | 10 €                                    |
| <b>☛ PENALITE POUR DEFAUT DE MENAGE 100 €</b>  |                          |                           |                    |   |   |
| location de la salle à partir du vendredi 18 h au dimanche 10 h; au-delà le "2 ème forfait ème jour" sera appliqué soit 80 € |                          |                           |                    |   |   |
| <b>EXTERIEUR MILLE CLUB</b><br>Uniquement du 1er Avril au 31 octobre et de 8h à 22h  | 50 €                     | 100 €                     |                    |   |   |

### **Vous souhaitez une salle pour un événement particulier ?**

La commune vous propose de louer la salle Concillon, à côté de la gare, avec une capacité d'environ 140 personnes (assises). Parking, cuisine, bar, podium et même vidéoprojecteur (sur demande avec une caution de 500€) sont mis à votre disposition.

**Vous souhaitez un extérieur ? Uniquement du 1er Avril au 31 Octobre de 8h à 22h.**

Il est possible de réserver le Mille Club qui se situe Quai de la Loire.

Capacité d'environ 50 personnes.

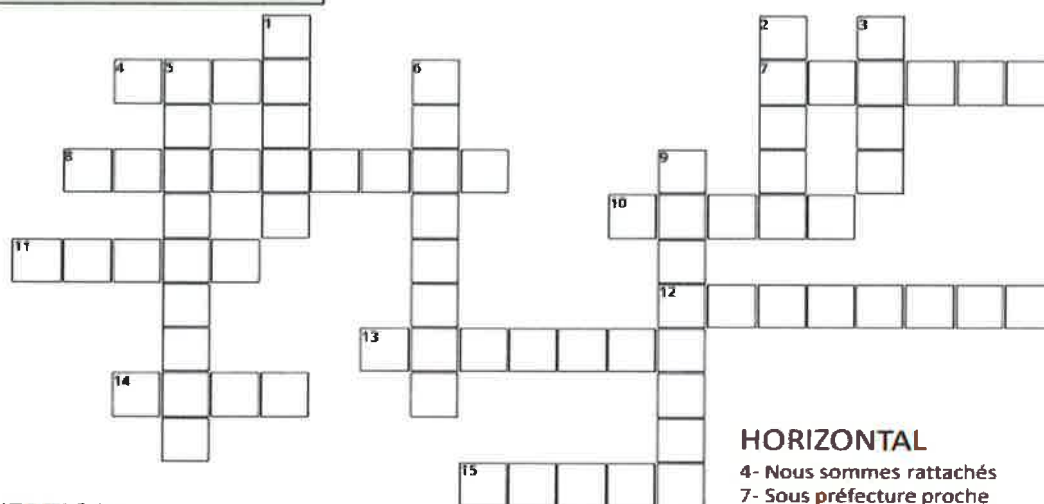
### **Comment faire pour réserver ?**

Il vous suffit de vous rendre en Mairie (bien vous y prendre en avance avant la date souhaitée).

Il vous sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile, la caution ainsi que des arrhes. Le solde devra être versé au moins 3 semaines avant la date de l'événement. Pour le Mille Club, pas de caution nécessaire et le solde devra être versé totalement.

Attention : uniquement les chèques sont acceptés.

### GRILLE BALBIGNOISE



#### VERTICAL

- 1- Nom d'un acteur célèbre ayant vécu à Balbigny
- 2- Il passe par là
- 3- Elle est en travaux
- 5- Salle
- 6- Club de football
- 9- Ecole

#### HORIZONTAL

- 4- Nous sommes rattachés
- 7- Sous préfecture proche
- 8- Collège
- 10- Maillot des joueurs de foot
- 11- Nom du maire
- 12- Notre village
- 13- Quartier
- 14- Edifice particulier
- 15- Fleuve nous traversant





**Le clan des balbignois !!!**

Dans le cadre de la semaine bleue, était proposé, un spectacle de magie et chansons, suivi d'un goûter

Françoise Dufour, Première Adjointe et responsable du CCAS, remerciait les personnes présentes, le Club Amitié Loisirs, les Ehpad de Balbigny, Neulise, Saint-Just-La Pendue, Mizérieux, Bussières, Violay, l'Adhama et les Balbignois.

### *Des Colis...*



Distribution des colis aux habitants de la Commune âgés de 74 ans et plus



Colis pour 1 personne



Colis pour un couple



Les Balbignois en maison de retraite n'ont pas été oubliés, un panier beauté leur a été porté .

## Naissances

- . CHARBONNEAU Elio - 10/11/2021
- . LELY Alicia - 04/12/2021
- . OZDEMIRCI Berat-Cihan - 31/12/2021
- . VERNE Antoine - 15/01/2022
- . YENIL Berra Nuz - 17/01/2022
- . ARAUJO Liam - 30/01/2022
- . YENIL Yakup - 22/02/2022
- . ARKIN Ayaz - 16/02/2022
- . PAILLET Milan - 02/03/2022
- . MISIR Samet - 31/03/2022
- . PACALET Aurélien - 04/04/2022
- . PLACET JOLIVET Rose - 10/04/2022
- . YENIL Sena - 07/05/2022
- . VIVIANTE Léon - 12/05/2022
- . FEUILLAND Colline - 24/05/2022
- . FEUILLAND Malone - 24/05/2022
- . PELLEGRINO Arya - 13/05/2022
- . BRUNOL Martin - 25/05/2022
- . BONHOMME Gabin - 03/07/2022
- . LEFEBVRE Iris - 03/07/2022
- . NIVOLIEZ Lucas - 12/07/2022
- . ROCHETTE Maël - 21/08/2022
- . OGER Athénaïs - 11/09/2022
- . ER Elisa - 20/09/2022
- . DEBUT Eden - 01/10/2022

## Mariages

*En 2022, 13 mariages ont été célébrés civilement en Mairie, seulement 7 mariés ont donné leur accord pour publication.*

- COLIRE Chantal et CHOQUET Patrick - 19/03
- SPIRIDAKIS-DÉGACHE Axelle et BERARDIER Kevin - 04/06
- GILBERT Aude et AGRIPINO DA CUNHA José - 16/07
- BRUN Jérémy et INGUANTA Alice - 30/07
- YOUCEF Cindy et DALIBARD Kévin - 13/08
- BEUCHOT Audrey et BOIS Steven - 03/09
- OLIVIER Marie et REVOL Fabien - 17/09

## Décès \*

- Reprise Novembre et Décembre 2021 :
- . 15/11 BELHADJ Fatma vve BENMIMA
  - . 22/11 DUPONT Renée, Yvonne vve GONIN
  - . 02/12 YENIL Kamil
  - . 05/12 BASALDO Georges
  - . 05/12 DUPERRAY Roger
  - . 09/12 JARNIAT Augustine vve VERNAY
  - . 19/12 DUMAS Régine vve JOURDAN - Balbigny
  - . 28/12 MARTIN Paul - Balbigny
  - . 29/12 CAVICCHIOLI Giordano
  - . 15/01 PAIRE Dominique
  - . 17/01 DARPHEUILLE Etienne
  - . 24/01 PAGNON André
  - . 03/02 FOREST Raymonde
  - . 13/02 GIGAUT Daniel
  - . 18/02 FAURE Marie vve LEGRAIN
  - . 25/02 FENON Suzanne épouse PASSOT
  - . 28/02 SEBAA Mohand-Amokrane
  - . 03/03 BONNAMOUR Jean-Paul
  - . 29/03 MARSAL Michel
  - . 31/03 THOMAS André
  - . 02/04 ZAPPA Gaspard Sauveur
  - . 12/04 HEMON Alexandre
  - . 16/04 SAKIZCI Ese
  - . 18/04 THIVILLIER Roger
  - . 05/05 CORNET Nathalie divorcée GRANGE
  - . 14/05 BERTHOLAT Ginette épouse VILLEMAGNE
  - . 18/05 REBECCHI Ginette vve ROUSSET
  - . 20/05 PLAY Emilienne vve SCHMITT
  - . 23/05 BOCHARD Mickaël
  - . 24/05 BOUBIN Aimée divorcée SALIGNON
  - . 26/06 MORIER Paulette vve BARDET
  - . 29/06 FÉLIX Pierre
  - . 11/07 TOIROT épouse CHADEYRAS Denise
  - . 19/07 PONCEPTE Pierrette vve ACTORIE
  - . 30/07 MAGNIN Andrée veuve VOLLE
  - . 03/08 MONTEUX Jean Michel
  - . 24/08 GHERABA Mohammed
  - . 03/09 GONDOT Charles
  - . 06/09 POULAT Bernadette épouse ROMAGNY
  - . 10/09 LAFOREST Simone vve DINET
  - . 12/09 GIRAUD Raoul
  - . 14/09 OGER Athénaïs
  - . 17/09 ROCHEFORT Jean-Louis
  - . 01/10 BAUDOT Violette vve CHAPUT
  - . 06/10 GUERIAUD Jean-Michel
  - . 17/10 SCHIEBERLE François
  - . 19/10 FERRY Jean
  - . 20/10 GRIZONNET Claire épouse NOALLY
  - . 29/10 BONNEFOIS Cyrille

**\*Les décès des résidents de la résidence ORPEA ne sont pas mentionnés**

*Etat civil répertorié jusqu'au 01 novembre 2022. Selon la loi, ne sont pas mentionnées les personnes non domiciliées à Balbigny et décédées hors commune, bien que inhumées dans nos cimetières*



# CAP 2023

## Projets structurants

Le gros projet de l'année sera début avril l'ouverture de la maison de santé dans l'ancienne gare L'îlot de la rue de la république et de la rue du 8 mai sera démantelé, dans le cadre des petites villes de demain. Ce qui permettra de valoriser le cœur de bourg avec la construction d'un nouveau bâtiment adapté.

Les dossiers de demandes de subventions dans le cadre du contrat ambition région et des projets structurants du département ont été activés sur le projet salle de sport.

Les travaux de voirie seront poursuivis pour favoriser les déplacements doux.

## Bâtiments

Les travaux liés aux économies d'énergies seront poursuivis, avec des travaux d'isolation, de télégestion. Ils tiendront compte des obligations réglementaires dans le cadre du décret tertiaire (diminution de 40% à l'horizon 2030 des consommations d'énergies pour les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>) sur les bâtiments publics.

Les travaux de la réhabilitation afin de réorganiser le pôle des services techniques seront terminés. La rénovation des classes se poursuivra, l'isolation de la maternelle sera probablement traitée au cours de l'année.

Les travaux des toitures de la salle Cabourg devraient être enfin effectués.

## Voirie et réseaux gestion de l'eau

La mise en service de la station de traitement de l'eau permettra de répondre aux contraintes imposées par les services de l'état c'est à dire, sécuriser et distribuer une eau de qualité.

Nous étions effectivement mis en demeure d'engager ces travaux par l'ARS sans délais.

Nous avons également l'obligation de poursuivre les travaux de séparatif eaux usées eaux pluviales sur le secteur de l'impasse des Tuileries, les études et les demandes de subventions sont lancées.

De nombreuses voiries méritent des travaux d'entretien. Là également, une priorisation sera nécessaire.

## Eclairage public

Nous continuerons le remplacement des points lumineux de forte puissance par des lampes à led, beaucoup moins énergivores, et nous étendrons les zones d'extinction au maximum.

**L'ensemble de ce programme sera validé après une analyse financière qui fixera les possibilités budgétaires de la commune.**



Mairie de Balbigny - 42510

Tél : 04 77 28 14 12

[commune.balbigny@wanadoo.fr](mailto:commune.balbigny@wanadoo.fr)



Dans une démarche écologique, nous avons fait le choix d'imprimer ce bulletin municipal sur du papier recyclé malgré le coût et un rendu moindre